

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Une ligne de conduite durable pour Nice

- Actualité -



Date de mise en ligne : vendredi 3 avril 2009

Nice Premium



"Le développement durable répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Voici la définition du développement durable que le Maire de Nice a souhaité appliquer en plusieurs axes. Le plus sportif et assurément le plus écologique sera le "Vélo Bleu", dont 900 seront en libre-service dès le 1er juillet prochain. Fin 2009, vous pourrez pédaler sur 44 km de pistes cyclables à Nice (29 km à ce jour). L'avenue Gambetta reliera la Promenade et le pont SNCF. En rive droite du Paillon, l'avenue Raybaud aura sa piste cyclable entre la voie Romaine et la rue Maccario. Des aménagements similaires sont prévus sur l'axe Victor Hugo / bd Dubouchage / avenue des Fleurs, mais aussi rues Rossini, Verdi et Passy. L'axe rue Chauvin / rue Blacas et l'avenue des Florales auront également leurs bandes cyclables. Enfin, la commune de Saint-Laurent du Var fera la jonction entre les pistes de Cagnes-sur-Mer et Nice.

Mais le développement durable ne s'arrête pas là. La ville de Nice souhaite réaliser des économies d'énergie sur les bâtiments communaux dès 2009. La piscine Jean Médecin et le groupe scolaire Nice Flore seront rénovés et réaménagés, tandis que le centre d'animations et loisirs à Saint-Pancrace sera construit. Des critères de qualité environnementale dans la construction (label énergétique "bâtiment basse consommation") et la réhabilitation des logements sociaux seront intégrés. Ce programme "Habitat et Environnement Performance" de la ville de Nice, applique avec 2 ans d'avance des mesures du Grenelle de l'Environnement. 800 logements pourraient être concernés dès cette année. Côté équipements, deux microturbines [mini-centrales électriques, NDLR] seront installées d'ici 2010 (Paillon et Plaine du Var) et un appel d'offre sera lancé d'ici la fin de l'année, pour recouvrir la serre du Parc Phoenix de panneaux solaires.

Une alimentation et une éducation saines

Dès la prochaine rentrée scolaire, le développement durable rentrera dans les écoles primaires. La collecte sélective de papier sera généralisée (tous les établissements scolaires de Nice Côte d'Azur la pratiqueraient d'ici 2 ans) et 2 000 éco-délégués de classe seraient désignés pour rappeler les éco-gestes à leurs camarades. Plusieurs classes sont en ce moment formées au sein de la Maison de l'Environnement, un principe qui sera reconduit. Pour compléter l'ensemble, une alimentation issue de l'agriculture biologique et équilibrée remplira à fréquence régulière les assiettes des écoliers (et du personnel municipal). L'objectif est aussi de consommer des produits locaux pour limiter le transport des marchandises. L'alliance de ces exigences est formulée dans le programme "Eco-vallée", qui prévoit le développement d'une agriculture biologique de proximité (Plaine du Var).

"Faire de Nice la ville verte de la Méditerranée"

Concernant le cadre de vie, de nouveaux espaces verts seront créés et les espaces existants densifiés. 2009 marquera la création du parc de la Villa La Tour (bd Bischoffsheim), du parc des Liserons et du lancement des travaux pour la création d'un Grand Parc sur la Colline de l'Observatoire. Ce dernier serait rendu accessible par téléphérique depuis l'Est de la ville. Enfin et à plus long terme, un vaste parc verrait le jour dans la Plaine du Var, ainsi qu'un "véritable" parc des Tripodes à l'Ariane et une "trame verte" de 9 ha sur le Paillon. Pour entretenir durablement ces espaces verts, rien de mieux que la "lutte biologique" qui fera appel, par exemple, à des coccinelles.

54 % des habitants déclarent être gênés par le bruit

Des mesures concernant les établissements de nuit (insonorisation de "l'espace fumeur" par exemple) sont évoquées. Des écrans anti-bruits entre Saint-Augustin et Saint-Philippe, sont également prévus, face à une densité de véhicules de plus en plus importante. Pour limiter la circulation et ses effets polluants, l'idée d'un arrêté préfectoral interdisant la circulation des transporteurs en soirée, pour fluidifier la circulation, est à l'étude. L'impulsion est à l'électrique ou au biogaz, notamment avec une politique de gratuité pour ces véhicules dans les parcs de stationnement, mais aussi par l'investissement dans des points de recharge et le renouvellement du parc de véhicules publics.

Des emplois verts et de proximité

100 emplois étudiants (pour les 18 à 24 ans) seront créés pour cette saison estivale. Les nouvelles recrues informeront notamment les vacanciers aux gestes éco-citoyens dans les lieux publics fréquentés. Parallèlement, une action "plage propre" sera ponctuée de distribution de 50 000 cendriers, l'installation de toilettes de plage mobiles et accessibles aux personnes à mobilité réduite ou encore la suppression de la distribution de sacs plastiques par les commerçants. Une philosophie perpétuée avec le lancement de l'opération "référent de quartier pour le développement durable". Celui-ci serait l'interlocuteur privilégié de la collectivité sur cette thématique. L'objectif est de stimuler l'émergence d'actions concrètes de développement durable, réalisées par les niçois eux-mêmes et aidés par la ville pour les réaliser. En septembre prochain, un concours de projets citoyens sera justement lancé.